



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Ingénierie et gestion territoriales

de l'Université Paul-Valéry
Montpellier 3

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Académie(s) : Montpellier

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention :

Universités de Montpellier 1 et Montpellier 2 ; Maison de la Télédétection de Montpellier ; Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes-Institut agronomique méditerranéenne (CIHEAM-IAMM) ; Université de Liège (Belgique) ; Université de Sherbrooke (Canada).

Mention : Ingénierie et gestion territoriales

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA150009328

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paul Valéry-Montpellier 3 ; Universités Montpellier 1 et 2 - Maison de la télédétection - CHIEAM IAM Montpellier.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Présentation de la mention

A la suite de la restructuration de la mention *Géographie*, qui comportait 10 spécialités, en deux mentions de 5 spécialités chacune, la mention *Ingénierie et gestion territoriales*, anciennement intitulée *Aménagement, gestion des territoires et environnement*, regroupe ainsi 5 spécialités en lien avec l'environnement et la gestion territoriale à différents plans : risques naturels, santé, agriculture, littoral et informatique. La formation ainsi offerte par la mention est parfaitement cohérente ; les spécialités sont complémentaires et non concurrentielles. Quatre sont à finalité indifférenciée (recherche et professionnelle) - *Géomatique*, *Gestion des risques naturels*, *Gestion des littoraux et des mers*, *Gestion agricole et territoires* -, la dernière - *Gestion santé et territoires* - propose une finalité professionnelle. La spécialité *Gestion agricole et territoires* se présente comme un M2 suspendu, n'étant pas directement liée au M1 de la mention.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La cohérence de la formation au sein de la mention est assurée par des enseignements communs dans les deux premiers semestres de chacune des années de formation (deux fois 25 heures), mais les mutualisations avec d'autres mentions de Montpellier 1 et Montpellier 2 ne concernent que les spécialités *Gestion des littoraux* et *Gestion des risques naturels*. L'enseignement, souvent dense, est orienté vers l'initiation à la recherche, vers l'apprentissage d'outils méthodologiques, l'approfondissement de démarches spécifiques et l'enseignement d'outils informatiques spécifiques, conséquent pour ce dernier puisqu'« un quart au moins des enseignements est assuré sur machines ». L'étudiant doit en outre réaliser un travail de recherche pour lequel il est encadré et rédige un mémoire. En parallèle, il complète sa formation par une expérience professionnelle au cours d'un stage effectué durant le deuxième semestre de chaque année de formation.

La formation s'appuie sur un très bon environnement scientifique local avec les différents centres de recherche des trois universités de Montpellier, régional avec l'Ecole des Mines d'Alès, national avec l'Institut Agro Paris Tech et international avec les universités d'Outre-mer, de Liège, de Sherbrooke (Canada), de Tunis et de Dakar, entre autres exemples. Le réseau de partenaires internationaux est à l'origine de deux co-diplomations, l'une avec l'Université de Liège (Belgique), l'autre avec l'Université de Sherbrooke (Canada) et de cinq conventions avec les universités de Fianarantsoa (Madagascar), de Dakar (Sénégal), de Constantine (Algérie), d'El Jadida (Maroc) et de La Manouba (Tunisie), mais dont les tenants et les aboutissants pour celles-ci n'ont pas été précisés. Ce réseau permet par ailleurs de plus larges possibilités de stages pour les étudiants.

Quelle que soit la finalité de la spécialité, l'objectif est de former des professionnels capables, à l'issue de la formation, de postuler à des emplois d'ingénieur dans les secteurs public ou privé. La confrontation des étudiants avec les milieux professionnels est forte. Elle se fait par les stages et par la participation de professionnels aux enseignements ; l'équipe pédagogique comprend ainsi environ 70% de professionnels pour une moyenne d'environ 14 heures par intervenant. La volonté d'insertion professionnelle de la mention est très sensible. Elle ressort déjà par la durée des stages : en fonction des spécialités, entre deux et quatre mois en M1 et entre trois et six mois en M2. Les résultats des enquêtes de suivi des diplômés confirment cette volonté d'insertion quand 80% environ des étudiants répondants bénéficient d'un emploi. En revanche, la poursuite en doctorat n'apparaît pas du tout comme l'objectif principal des inscrits quand seulement 7,5% poursuivent au niveau supérieur. En raison de ces objectifs professionnels et des domaines de formation, l'attractivité apparaît forte quand 50% des étudiants sont originaires d'une autre formation que celles de Montpellier. Le taux de réussite est tout aussi bon : 91% en M1 comme en M2.

Le pilotage de la mention est assuré par un conseil pédagogique et scientifique composé des responsables de la mention et des responsables des cinq spécialités. Ce comité se réunit au moins trois fois par an dans une perspective d'autoévaluation et d'adaptation aux résultats des enquêtes. A ces responsables peuvent se joindre des responsables d'UE, des professionnels et d'anciens étudiants. Les enquêtes sont uniquement le fait de l'Observatoire de la vie étudiante ; la mention n'a pas mis en place de dispositifs d'enquête spécifique.

- Points forts :

- Des débouchés et une volonté d'insertion professionnelle forte.
- L'adossement important à la recherche et aux milieux professionnels.
- Un réseau de partenaires locaux, régionaux, nationaux et internationaux dense.

- Points faibles :

- Un dossier parfois lacunaire.
- Une auto évaluation un peu légère.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait sans doute revoir la composition du conseil de la mention en rendant pérenne la présence de professionnels et d'étudiants et améliorer la qualité des fiches RNCP.

Evaluation par spécialité

Géomatique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Montpellier 2 et Montpellier 3 - Montpellier maison de la télédétection - Montpellier IAM.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Universités Montpellier 2 et Montpellier 3 (établissement porteur).

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Université de Liège (Belgique) ; Université de Sherbrooke (Canada).

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Géomatique* est commune aux mentions *Ingénierie et gestion territoriales* de l'Université Montpellier 3 et *Informatique* de l'Université Montpellier 2. Elle a pour objectif de former des étudiants aptes à répondre aux demandes professionnelles publiques ou privées, mais aussi de les former à la recherche par la recherche. Elle accueille une trentaine d'étudiants en M1 et une vingtaine en M2. Elle vise à les former aux métiers de la géomatique (chef de projet, ingénieur, responsable de sociétés en géomatique, etc.).

- Appréciation :

Il s'agit d'une discipline neuve de haut niveau qui se structure autour des systèmes d'information géographique (SIG) permettant de comprendre les dynamiques spatiales et les enjeux territoriaux, et d'en maîtriser les procédures en liaison avec nombre d'entreprises locales ou régionales. La formation privilégie plutôt l'insertion professionnelle qu'une poursuite au niveau supérieur. Cependant, depuis 2011, la spécialité propose deux parcours, un parcours recherche et un parcours professionnel. De par la spécificité de la formation, l'enseignement et la maîtrise des outils informatiques sont très présents dans le cursus ; ils représentent sur deux ans 450 heures au total sur les 626 heures en parcours recherche et 726 heures en parcours professionnel. Les compétences acquises permettent de disposer d'un large éventail de débouchés comme le précise le dossier : « la géomatique « surfe » en fait sur tous les secteurs économiques ». Si une véritable expérience du monde professionnel est absente en M1, elle est largement compensée l'année suivante par la durée du stage : six mois, à partir de janvier-février. La formation est adossée à quatre unités de recherche (UMR Gouvernance, risques, environnement, développement (GRED, UMR 0007), UMR Espace-dév (UMR 228), UMR Laboratoire d'information, de robotique et de microélectronique de Montpellier (LIRMM, UMR 5506) et UMR Territoires, environnement, télédétection et information spatiale (TETIS) et deux unités d'enseignement (UE) spécifiques sont consacrées à la recherche en géomatique.

Le parcours professionnel est proposé en formation continue. Cependant, en raison de l'organisation des enseignements sur sites multiples et des autres partenaires intervenant (UM2 et entreprises), une formation par alternance ne peut être mise en place.

L'ouverture à l'international semble être limitée aux conventions signées en 2008 et reconduites en 2012 avec les Universités de Liège en Belgique et de Sherbrooke au Canada. Les étudiants concernés sont avant tout montpelliérains.

La spécialité bénéficie d'une très bonne attractivité. Sur les cinq dernières années universitaires, les promotions de M1 comptent en moyenne 31 étudiants, celles de M2, près de 24 inscrits. Les effectifs sont stables et en augmentation depuis 2012-2013. La moitié des inscrits a effectué sa formation de licence à Montpellier, l'autre moitié est représentée par des étudiants de formation similaires de Carcassonne et d'Auch, mais aussi d'Outre-Mer et d'Afrique francophone.

L'insertion professionnelle apparaît très satisfaisante avec un taux de 70% à l'issue de la formation. Par contre, il y a très peu de poursuite en doctorat (0-5%).

Le pilotage de la spécialité est assuré par une équipe volontaire composée de 16 enseignants-chercheurs et d'informaticiens, de chercheurs et de nombreux professionnels issus du public et du privé. Il existe un conseil de gestion et de perfectionnement ouvert sur l'extérieur. Il est composé de 3 responsables de spécialité, de 3 enseignants-chercheurs (2 de l'UM3, l'autre de l'UM2), d'1 professionnel et d'1 ancien étudiant qui se réunit quatre fois par an. Outre les actions d'organisation habituelles (en termes de pédagogie ou encore d'évaluation), le conseil procède à des recherches de financement, ainsi qu'à des actions de communication (promotion de la formation, recherche de partenariat avec les professionnels). Le suivi des étudiants apparaît satisfaisant (maintien de contacts avec les sortants).

- Points forts :

- La formation associe deux universités de Montpellier et permet la mutualisation effective de compétences en matière d'aménagement territorial notamment par l'informatique.
- Bonne insertion locale.
- Suivi satisfaisant des étudiants.

- Points faibles :

- Dimension internationale insuffisante.
- Volume horaire de la formation peu adapté à des étudiants salariés.

- Recommandations pour l'établissement :

Le réseau de partenaires internationaux mériterait d'être développé.

Gestion des littoraux et des mers (eau et littoral)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paul-Valéry Montpellier 3 - Université Montpellier 1 (site Richter) - Université Montpellier 2.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Université Montpellier 1 - Université Montpellier 2 - Université Montpellier 3 (porteur).

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Gestion des littoraux et des mers* est rattachée aux trois mentions *Ingénierie et gestion territoriales* (Montpellier 3), *Administration économique et sociale* (Montpellier 1) et *Eau* (Montpellier 2). Le dossier de la mention *Administration économique et sociale* ne présente pas la spécialité. La présentation de la spécialité au sein des dossiers des mentions *Ingénierie et gestion territoriales* et *Eau* n'est pas identique. L'évaluation qui suit correspond au dossier déposé par l'Université Montpellier 3, qui est porteur de la spécialité.

La spécialité est organisée en parcours soit recherche, soit professionnel avec deux unités d'enseignement de tronc commun (toutefois, l'organisation de la formation est bien celle donnée : structure en Y à partir du M2). Elle compte en moyenne 20 étudiants en M1 et 26 en M2. Elle forme à la gestion des littoraux et vise à former aux métiers liés à la gestion des littoraux et des mers (ingénieur environnement, chargé de mission, chef de projet, chargé d'études environnement, hydrologue, etc.).

- Appréciation :

L'objectif principal est de former des professionnels de la gestion d'un littoral à partir de la connaissance des milieux scientifiques, environnementaux et socio-économiques. La formation est largement articulée autour de l'acquisition de savoirs, de savoir-faire et de l'expérience du monde professionnel par le stage. En M2, dans le parcours recherche, un travail d'étude et de recherche est effectué durant cinq mois au sein d'un laboratoire de recherche avec un mémoire de fin d'année. Dans le parcours professionnel, la même unité d'enseignement (UE) est validée par un stage de même durée avec remise d'un rapport soutenu devant un jury. La formation à la recherche se fait également par la participation de chercheurs de l'UMR 0007 « Gouvernance, risques, environnement, développement » (GRED) au sein des deux parcours.

Cette spécialité est ouverte en formation continue. L'ouverture à l'international permet une bonne mobilité des étudiants, environ un à trois étudiants par promotion. Une convention établie avec les universités de Tunis et de la Manouba et l'Ecole normale Supérieure de Tunisie permet aux inscrits du master un séjour d'étude du littoral de 10 jours. Par ailleurs, une collaboration est signalée avec l'Académie nationale des énergies renouvelables marines de Nagasaki et l'Université des sciences maritimes et des technologies de la mer (TUMSAT) de Tokyo ; cependant les liens avec la formation ne sont pas précisés, ni la nature de cette collaboration.

La spécialité bénéficie d'une bonne attractivité, comme en « Géomatique », mais sans plus de détail. Le taux de réussite est excellent, proche des 100%. La poursuite en doctorat est peu importante ; cette faiblesse peut aussi s'expliquer par l'ouverture récente du parcours recherche. Le taux d'insertion professionnelle est tout aussi satisfaisant et avoisine les 90% ; les emplois occupés sont en majorité de catégorie A.

Le pilotage de la spécialité est assuré par une équipe composée de 23 enseignants-chercheurs et de 32 professionnels extérieurs. Il existe un conseil de gestion et de perfectionnement composé de trois responsables de spécialité (un de chaque université de Montpellier), de deux enseignants-chercheurs et de trois professionnels. Il se réunit quatre fois par an. Outre les actions d'organisation habituelles (en termes de pédagogie ou encore d'évaluation), le conseil procède à des recherches de financement, ainsi qu'à des actions de communication (promotion de la formation, recherche de partenariat avec les professionnels).

- Points forts :
 - Formation complète et de qualité.
 - Insertion et taux de réussite très satisfaisants.

- Points faibles :
 - Dossier parfois lacunaire.
 - Absence d'évaluation des enseignements.
 - Manque de précisions sur certains partenariats internationaux.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait que soit mise en place une évaluation des enseignements et que des étudiants des promotions en cours soient introduits dans la composition du conseil de spécialité.

Gestion des risques naturels

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paul Valéry Montpellier 3.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Gestion des risques naturels*, ouverte en 2004 et à l'intitulé simplifié par rapport à l'ancienne dénomination (*Gestion des catastrophes et des risques naturels*), a pour objectif de répondre aux besoins des collectivités locales en matière de sécurité devant nombre de risques naturels plus ou moins fréquents dans la région ; ces besoins expliquent la bonne insertion professionnelle des diplômés. La formation propose deux parcours possibles, un parcours recherche et un parcours professionnel. Elle accueille une quarantaine d'inscrits en M1 et une vingtaine en M2.

- Appréciation :

Cette spécialité est parfaitement pluridisciplinaire et semble bien répondre aux besoins dans un milieu géographique à risques voire sujet à des catastrophes. Elle permet d'acquérir des connaissances utiles pour maîtriser les menaces et en limiter au maximum les effets. Elle permet d'acquérir des compétences multiples (Système d'information géographique (SIG) en particulier) d'ordre scientifique, juridique, cartographique, etc., principalement adaptées au milieu méditerranéen. Elle permet ainsi aux titulaires du diplôme d'assurer des diagnostics territoriaux. La formation s'appuie substantiellement sur l'expérience du stage. Aussi le mémoire est-il déjà élaboré à partir d'une problématique étudiée lors du stage effectué au semestre 2 des deux années. D'une durée de trois mois en M1, il passe à cinq mois en M2, quel que soit le parcours. Les étudiants sont formés à la recherche par des enseignants-chercheurs et des chercheurs de l'UMR 0007 « Gouvernance, risques, environnement, développement » (GRED). Ils assistent à des cycles hebdomadaires de conférences de la même UMR et de celles proposées par l'UMR 5175 (Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive, CEFE). Ils participent aussi à la préparation de la rencontre scientifique annuelle Géorisques, ainsi qu'à un séjour d'étude au Maroc en association avec l'université d'El Jadida. La formation dans sa confrontation avec les milieux professionnels est excellente. En M2, les intervenants extérieurs participent à hauteur de plus de 90% à l'enseignement et, outre le stage de cinq mois, un stage collectif d'une à deux semaines met les étudiants en lien avec des agents de collectivités territoriales à l'occasion de l'établissement de diagnostics de risque.

La formation, extrêmement utile au plan sociétal, a passé de nombreux partenariats à l'international et s'exporte bien (par exemple au Maroc) avec deux enseignements optionnels qui proposent de répondre aux inondations et aux effets séismiques. Elle bénéficie d'une très forte attractivité nationale (depuis 2005, environ 75% des inscrits en M1 ; en M2, le pourcentage n'est plus que de 25, mais s'explique par le numerus clausus fixé à 20 étudiants). Cependant, la commission de la spécialité examine entre 68 dossiers actuellement et 84, en 2009, ce qui dénote une certaine baisse. Si les flux sont relativement stables, en revanche, le taux de réussite dans le parcours recherche affiche une légère baisse (de 80% il passe à 64%). Par contre, dans le parcours professionnel, il est de 100%. Le taux d'insertion professionnelle est proche également de 100%. Très peu d'étudiants choisissent ensuite la voie du doctorat (0-5%).

Comme dans chaque spécialité, il existe un conseil de gestion et de perfectionnement composé de 2 responsables de spécialité, de 4 enseignants-chercheurs, d'1 professionnel et d'1 ancien étudiant. Ce conseil se réunit au moins quatre fois par an. Outre les actions d'organisation habituelles (en termes de pédagogie ou encore d'évaluation), le conseil procède à des recherches de financement, ainsi qu'à des actions de communication (promotion de la formation, recherche de partenariat avec les professionnels).

- Points forts :
 - Forte dynamique avec les acteurs locaux, régionaux et nationaux.
 - Forte attractivité : les trois-quarts des étudiants de M1 ont une origine « scientifique » et/ou « économiste » et géographiquement large.
 - Bonne insertion professionnelle y compris hors région.

- Points faibles :
 - Absence d'une évaluation des enseignements.
 - Dossier qui réclame parfois des compléments d'information.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait mettre en place une évaluation des enseignements.

Gestion santé et territoires

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paul-Valéry Montpellier 3.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Gestion santé et territoires*, récemment ouverte, s'articule autour de problématiques sanitaires par rapport au(x) territoire(s). La finalité est uniquement à visée professionnelle. Elle réunit en moyenne 39 étudiants en M1 et 24 en M2 et vise les métiers liés au domaine sanitaire et social (directeur d'établissement, inspecteur de l'action sanitaire et sociale, médiateur social, chargé de projet de prévention, etc.).

- Appréciation :

L'objectif est la formation de professionnels spécialisés dans le domaine sanitaire, social et territorial. Les acquis théoriques et pratiques ont pour finalité la réduction des « inégalités sociales et territoriales de santé ». Le premier semestre est consacré plus particulièrement à l'acquisition de savoirs, le second, plus particulièrement au mémoire élaboré à partir d'une problématique étudiée lors du stage du semestre 2. Après avoir effectué un stage d'immersion en M1 d'une durée minimum de six semaines, l'étudiant effectue en M2, un stage d'une durée de douze semaines.

Malgré cette expérience, les liens avec les milieux professionnels complétant la formation des étudiants ne sont pas lisibles dans le dossier. Il en est de même de la formation par la recherche, uniquement signalée avec l'unité d'enseignement commune des M1 et avec le développement d'une thématique de travail et d'étude lors des stages obligatoires de première et deuxième années.

L'ouverture à l'international est en devenir avec le renforcement des partenariats. Une convention avec l'université de Fianarantsoa (Madagascar) a ainsi été récemment mise en place. Elle permet l'accueil d'étudiants malgaches et vise à la création d'un même master à Fianarantsoa. Il existe également un programme d'échange d'étudiants avec les Universités de Clayton (Savannah) et d'Atlanta.

L'attractivité est très importante au plan national (cela représente les 2/5^e des inscrits) et international (13,59 %), avec une forte population féminine (80%). Il y a aussi beaucoup de demandes d'étrangers, africains surtout. Le recrutement extérieur se fait également via les Dom-Tom. Une fois formés, ces étudiants repartent exercer dans leur pays. En M2, 68 % des inscrits ont validé leur M1 dans ce cursus. Le taux de réussite est satisfaisant : 76 % en M1 et 78 % en M2. L'insertion professionnelle est correcte, environ 75 % des diplômés.

Le pilotage est assuré par une équipe composée de 8 enseignants-chercheurs de la spécialité et de 14 intervenants extérieurs. Le conseil de gestion et de perfectionnement de la spécialité comprend 3 enseignants-chercheurs de l'UM3, 2 professionnels extérieurs et 1 représentant élu étudiant de la promotion. La commission se réunit au moins quatre fois par an. Outre les actions d'organisation habituelles (en termes de pédagogie ou encore d'évaluation), le conseil procède à des recherches de financement, ainsi qu'à des actions de communication (promotion de la formation, recherche de partenariat avec les professionnels).

- Points forts :

- Une spécialité en phase avec des problématiques sociétales d'actualité.
- Une bonne attractivité.

- Points faibles :

- Un dossier parfois lacunaire.

- Des partenariats dont la finalité n'est pas précise.
- Un adossement à la recherche peu lisible.

- Recommandations pour l'établissement :

L'articulation de la formation avec la recherche et les partenaires professionnels serait à mieux présenter et à approfondir.

Gestion agricole et territoires

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes.

Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM) - Université Paul Valéry Montpellier 3.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes.

Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM) - Université Paul Valéry Montpellier 3.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Gestion agricole et territoires* n'est ouverte qu'à partir du M2 et s'organise en deux parcours, parcours recherche et parcours professionnel. Elle est co-habilitée avec l'IAMM. Le recrutement se fait à partir de formations différenciées. Elle permet aux étudiants d'acquérir des connaissances et des compétences variées en matière de gestion de la filière agricole et de répondre aux demandes de la plupart des organismes publics ou privés de la filière agricole (par exemple coopératives, syndicats, bureaux d'études, etc.). Elle accueille 19 étudiants pour les deux dernières promotions et vise les métiers de chargé d'étude environnementale, conseiller (territorial, agricole), chercheur, etc.

- Appréciation :

Cette spécialité est en liaison avec d'autres organismes dont les compétences sont internationalement reconnues comme le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes-Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (CIHEAM-IAMM). La formation par la recherche et par le stage est efficace. Si l'attractivité de la spécialité est déclarée, aucun indicateur n'est fourni pour l'apprécier objectivement. Pour autant, comme le montre le tableau des mémoires et lieux de stage précisant les nationalités des inscrits, le recrutement est réellement international du fait de la co-habilitation avec l'IAMM, lui-même rattaché au CIHEAM. Les étudiants profitent de stages de longue durée (entre trois mois minimum et six mois maximum) débouchant sur un rapport ou un mémoire qui fait l'objet d'une soutenance orale fin septembre. L'enseignement est principalement assuré par des intervenants extérieurs. La liste des partenariats est impressionnante mais ils sont présentés comme « éventuels ». Le devenir des étudiants est encore inconnu en raison de l'ouverture récente de la formation (une première enquête d'insertion professionnelle sera effectuée dans le courant du premier semestre 2014). Le taux de réussite est excellent (95%) et un pourcentage important de l'effectif étudiant poursuit dans le « master of science » du CIHEAM (72%) ou en doctorat (25%). Ce total de 97% de poursuite d'études paraît discordant par rapport à la finalité professionnelle de l'un des deux parcours.

L'équipe pédagogique est constituée de 3 enseignants-chercheurs de l'UM3, de 2 ingénieurs, de 2 chercheurs et de 13 intervenants extérieurs du CIHEAM. Un dispositif d'évaluation des enseignements mis en place par l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier permet, si nécessaire, un réajustement des différents enseignements dispensés par la formation. Quatre enseignants-chercheurs forment le comité pédagogique de la spécialité : 2 sont issus de l'UM3, les 2 autres de l'IAMM. Il a en charge l'établissement de bilans annuels, des modalités d'examen et l'organisation scientifique et matérielle des enseignements.

- Points forts :

- Très bonne insertion professionnelle.
- Bonne ouverture à l'international.
- Bonne attractivité de la formation.
- Mise en place de dispositifs de perfectionnement en français pour les étudiants étrangers.

- Points faibles :
 - Dossier peu lisible quant à l'origine des étudiants.
 - Formalisation des partenariats peu claire.
 - Composition du comité pédagogique trop restreinte.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait introduire dans le comité pédagogique des représentants étudiants et rendre lisible le réseau des partenaires. Il serait souhaitable d'améliorer la clarté des données fournies afin de permettre l'appréciation de certains critères (notamment concernant l'origine des étudiants).



Observations de l'établissement



ARTS, LETTRES, LANGUES,
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

UNIVERSITÉ
PAUL-VALÉRY
MONTPELLIER 3

UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3

Route de Mende – 34199 Montpellier – CEDEX 5

Tel : 04 67 14 20 00 – Fax : 04 67 14 20 43

www.univ-montp3.fr

MONTPELLIER, le 18 Juillet 2014

Affaire suivie par Matthieu Gayet
Directeur des études et de la scolarité
matthieu.gayet@univ-montp3.fr
0467142034

Anne Fraïsse
Présidente de l'université Paul-Valéry
Montpellier 3
A
Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formation et
diplôme de l'AERES

Objet : Observations sur l'évaluation du master mention :
Ingénierie et gestion territoriales

V/Réf. : Demande n° S3MA 150009328

Monsieur le directeur,

Nous souhaitons revenir sur des oublis ou erreurs relatives à l'évaluation de la mention Ingénierie et gestion territoriales, spécialité Géomatique.

Appréciation globale

Il est indiqué : "La cohérence de la formation au sein de la mention est assurée par des enseignements communs dans les deux premiers semestres de chacune des années de formation (deux fois 25 heures), mais les mutualisations avec d'autres mentions de Montpellier 1 et Montpellier 2 ne concernent que les spécialités *Gestion des littoraux et Gestion des Risques Naturels*".

Ces mutualisations concernent également la spécialité **Géomatique**.

Points faibles

- Dimension internationale insuffisante

Nous sommes surpris par cette remarque car notre relation à l'international est dynamique depuis les années 2005 avec les universités de Sherbrooke (Canada), Liège (Belgique) et UM2/UM3 cf site <https://master-geomatique-montpellier.univ-montp3.fr/> in Partenariats – Echanges interuniversitaires. Certes, ces relations sont ciblées mais elles n'en sont pas moins suivies et "réelles" :

- Initiée en 2005, cette relation a fait l'objet d'un **renouvellement de la convention** signée en 2008 et reconduite en 2012 avec programme de diplomation avec mention de collaboration et d'échanges d'étudiantes et d'étudiants entre l'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE Département de géomatique appliquée, l'UNIVERSITÉ DE LIÈGE Unité de géomatique, l'UNIVERSITÉ MONTPELLIER II Département d'Informatique et l'UNIVERSITÉ Paul-Valéry MONTPELLIER III Département de Géographie/Aménagement.

- **5 colloques** organisés depuis 2006 (2 à Sherbrooke, 2 à Montpellier, 1 à Liège)
- **échanges de 10 étudiants** (8 de Montpellier, 1 de Liège, 1 de Sherbrooke)
- **invitation de 6 Professeurs** (4 de Sherbrooke, 1 de Liège, 1 de Montpellier)

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

La Présidente de l'Université

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fraïsse', with a long horizontal stroke extending to the right.

Anne Fraïsse